

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 22 juillet 2024

Délibération N° DE_2024_061

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	13	13
Date de la convocation : 17/07/2024		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Cyril DJALMIT, Olivier MALACHANNE, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Lucie BONICEL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Proposition de délégués pour le syndicat environnement sud lozère

Le Conseil Municipal procède au choix des délégués qui seront proposés à la communauté de communes pour siéger au Syndicat environnement sud Lozère

- Délégué Titulaire : Daniel MOLINES
- Délégué Suppléant: Malgouyres Thibaud

Stéphan MAURIN
Président de séance



[Handwritten signature of Stéphan MAURIN]

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Lucie BONICEL
Secrétaire de séance



[Handwritten signature of Lucie BONICEL]

Date de transmission de l'acte: 23/07/2024
Date de réception de l'AR: 23/07/2024

048-200057594-DE_2024_061-DE
A G E D I

DE_2024_061